

LA TARIFICATION IMMOBILIÈRE DÉCORTIQUÉE

Les fondements de la tarification

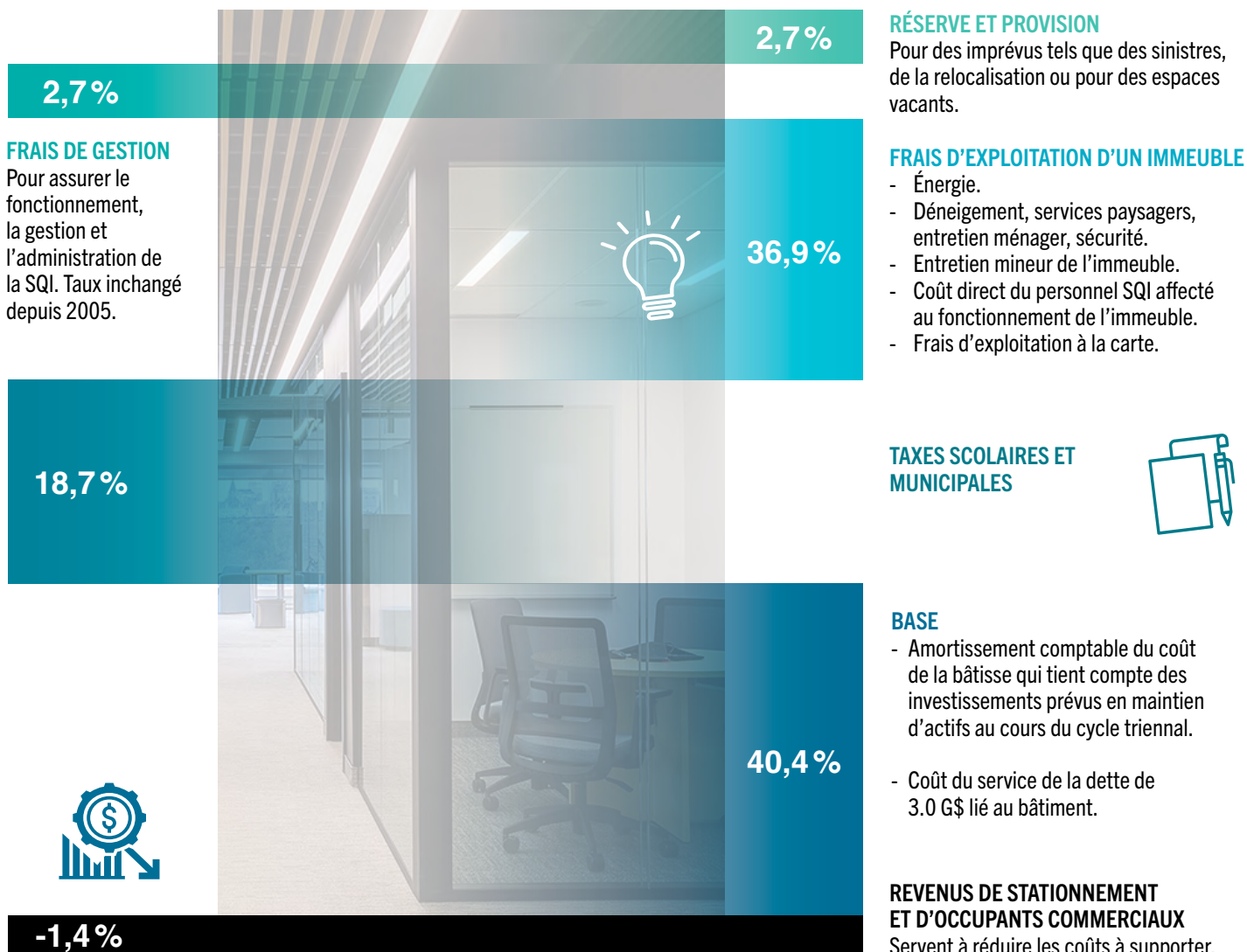
- > Exercice de prix de revient qui vise à répartir les coûts par immeuble, et se traduit par une tarification au mètre carré.
- > La SQI ne reçoit aucun financement. Elle doit s'autofinancer à même les revenus de loyers qu'elle perçoit.
- > Basée sur le *Règlement sur la tarification des services immobiliers rendus par la Société québécoise des infrastructures*.
- > Établie sur un cycle triennal selon les hypothèses les plus probables.
- > Plus de 360 immeubles en propriété et 813 baux locatifs représentant près de 3,1 millions de mètres carrés.
- > Coûts de près de 950 M\$ pour 2026-2027.
- > 13 directions immobilières réparties dans 9 régions du Québec, plus de 500 ressources à votre service.
- > Centrale de surveillance et centre d'appels traitant annuellement plus de 52 500 demandes de service.

Pourquoi la tarification fluctue ?

- > Changement dans la superficie occupée.
- > Coût des services à la carte en exploitation (gardiennage, entretien ménager, etc.).
- > Révision des rôles d'évaluation qui affecte les taxes foncières et scolaires.
- > Taux des taxes municipales et scolaires.
- > Indexation prévue au bail des coûts du loyer pour les immeubles en location.
- > Travaux importants de maintien d'actifs ou de bonification de services.
- > Volume de consommation et fluctuation du prix de l'énergie.
- > Coût du service de la dette (taux d'intérêt).
- > Revenus de stationnement et d'occupants commerciaux.

Mode de répartition des coûts de 950 M\$*

Depuis l'adoption du nouveau règlement tarifaire en 2024-2025, tous les coûts sont maintenant calculés immeuble par immeuble et exprimés en mètres carrés.



* Le mode de répartition des coûts présenté a volontairement été simplifié pour favoriser la compréhension. Des particularités propres à certains immeubles ou baux peuvent s'appliquer.